



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

CIRCULAIRE N° 131 /FCF/SG/SGA/DDF/DC/ACT1/2024

Portant rappel des périodes d'enregistrement de la Saison 2024/2025

- Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs des Championnats professionnels MTN Elite One, MTN Elite Two et Guinness Super League ;
- Messieurs les Présidents et Secrétaires Généraux des Ligues Régionales et Départementales
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Clubs du Football Amateur ;

Il m'a été donné de constater que jusqu'à ce jour, les clubs des Championnats Professionnels, hommes et femmes ne s'activent pas à enregistrer les joueurs et encadreurs pour le compte de la saison sportive 2024/2025.

Afin de prévenir les difficultés découlant de ces dysfonctionnements, j'ai l'honneur de vous rappeler que la première période d'enregistrement comptant pour la saison 2024/2025, ferme le 04 octobre 2024 à 23 heures 59 minutes pour les Clubs Professionnels.

La possibilité de report n'étant pas envisageable, aucune demande de report ne sera prise en compte et nul ne prendra part à une compétition de la FECAFOOT sans licence.

Je vous saurais gré de toutes les dispositions que vous voudrez prendre à l'effet de soumettre vos demandes de licences en ligne avant la date de fermeture prévue.

J'attache du prix au respect scrupuleux des présentes prescriptions.

LE SECRETAIRE GENERAL

Blaise DJOUNANG

